

Association la Voix de l'Enfant Rural

Rapport du commissaire aux Comptes 2018



Kamel El Abed

Membre de la compagnie des comptables de la Tunisie (N°1550)

Médenine, Le 27/03/2019

« La voix de l'Enfant Rural »

Association publié au JORT N°83 le 12/07/2011



Chers les adhérents de l'association « La voix de l'Enfant Rural »

01. En exécution de la mission de commissariat aux comptes de l'association La voix de l'Enfant Rural qui nous a été confiée par votre assemblée générale tenue le 28 Janvier 2015, nous avons examiné les états financiers de ladite association pour la période allant du 1^{er} Janvier 2018 au 31 Décembre 2018, tels que annexées au présent rapport.

02. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière et a comporté les vérifications que nous avons jugées nécessaires en la circonstance. Cet examen a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas des anomalies significatives et d'avoir, par conséquent, une base fiable à l'expression de notre opinion.

03. Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 Décembre 2018 font apparaître un résultat positif de **11.663 DT.**
Etant précisé, qu'en application des dispositions de l'article 39 du décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations, l'association « La voix de l'Enfant Rural » est passé à partir du 1^{er} Janvier 2016 d'une comptabilité de trésorerie (recettes-dépenses) à une comptabilité d'engagement tenue conformément au système comptable des entreprises, tel que prévue par la loi n°96-112 du 30 Septembre 1996.

04. Le comité directeur est responsable de l'établissement et la présentation sincère des états financiers de l'association « La voix de l'Enfant Rural ». Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de travaux d'audit effectués selon les normes nationales d'audit.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sur les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2018.

Le comité directeur est responsable de l'établissement et la présentation sincère des états financiers de l'association « La voix de l'Enfant Rural ». Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de travaux d'audit effectués selon les normes nationales d'audit.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sur les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2018.

Opinion sur les états financiers :

06. Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers de l'association « La Voix de l'Enfant rural » arrêtés au 31 Décembre 2018, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de l'association et du résultat des opérations de l'exercice.

05. Par ailleurs ,et sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus nous tenons à vous rappeler que contrairement aux dispositions de l'article 38 du décret-loi N°88-2011 se rapportant aux opérations financières dont la valeur est supérieur à 500 DT, l'association « La Voix de l'Enfant Rural » ne procède pas systématiquement au règlement des opérations dont la valeur dépasse 500 DT par virement ou par chèque.

Association la Voix de L'Enfant Rural
Imm. Ibn Arafat Route Tataouine
1213774G/N/N/000

جمعية صوت الطفل الريفي
عمارة ابن عرفة طريق تطاوين
1213774G/N/N/000

(Rapport financier) التقرير المالي

		2018		
Solde départ	Banque	32 941,506	بنك	رصيد الإنطلاق
	Caisse	182,234	الخزينة	
Recettes	Adhésions	300,000	إشتراكات	المدخيل
	Produit d'activité	16 321,660	ناتج أنشطة	
	Subventions	62 893,260	منح	
Dépenses	Dep. Gestion	25 240,840	مصاريف التصرف	المصاريف
	Dep. Projets	75 734,820	مصاريف المشاريع	
Solde fin.	Banque	11 380,500	بنك	الرصيد المتبقي
	Caisse	282,500	الخزينة	
A paier	Chq en cir.	0,000	صكوك للسحب	دفوعات متخلدة
	Autres	0,000	أخرى	
A recevoir		0,000	مداخيل متخلدة	

Signature: *Abdelkamel*
Stamp: *ABDELKAMEL*

Fait à Médenine, le 27 Mars 2019.

Association la Voix de L'Enfant Rural
Imm.Ibn Arafa Route Tataouine
1213774G/N/N/000

جمعية صوت الطفل الريفي
عمارة ابن عرفة طريق تطاوين
1213774G/N/N/000

التقرير المالي (Rapport financier)

Dépenses	2018	بيان المصاريف
Frais postaux	31,300	مصاريف بريدية
Téléphone,Fax,Internet	2 197,560	الهاتف و الفاكس و الانترنت
Electricité, Eau	203,600	الكهرباء و الماء
Fournitures de bureau	3 086,125	أدوات مكتبية
Equipement et réparation	190,800	تجهيزات صيانة و تعهد
charge de personnel et assimilé	13031,244	مصاريف العملة
Location	3 000,000	كراء
Publicité	1 232,530	إشهار
Transport	903,800	التنقلات
Produits d'entretien	160,765	مواد تنظيف
Frais financiers	59,400	مصاريف مالية
Taxe divers	204,000	أداءات مختلفة
Frais divers	939,716	المصاريف المختلفة
Total	25 240,840	المجموع

Liste de projets

Projet (Bailleur de fond)	Recettes	Dépenses
Label'Zik (Ambassade de l'Allemagne)	30 511,260	31 381,820
Marionette enchemain	32 382,000	41 433,000
Projet Aide		2 920,000
Total	62 893,260	75 734,820

Notes sur les conventions comptables (Exercice clos le 31 Décembre 2018)



Cette note fait état des conventions et méthodes comptables adoptées par l'association « La Voix de l'Enfant Rural » pour l'établissement de ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2018.

Présentation de l'association

L'association « La voix de l'Enfant Rural » a été créée le 28 Mars 2011 de type générale avec un but non lucratif qui consiste à défendre les droits de l'enfant et inciter la jeunesse à intégrer à la vie associative et amplifier leur engagement citoyen.

La constitution de l'association a été publiée au Journal Officiel de la République Tunisienne n°83 du 12/07/2011. L'association est régie par le décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations ainsi que par ses statuts et son règlement intérieur.

L'association est dirigée par un comité de direction de 8 membres composé des membres suivants :

Président : Mr. Houcine Yousfi

Vice-président : Mr. Béchir Mars

Sécrétaire général : Mr. Sahbi Ben Amara

Trésorier : Mlle. Asma Ouni

Responsable pôle education : Mr. Tarek Belghith

Responsable pôle Economie Sociale : Mlle. Lamia Ajala

Responsable pôle jeunesse : Mlle. Sabria Kdiss

Responsable communication : Mr. Marwan Ben Fraj

Les états financiers de l'association sont libellés en dinars tunisien et arrêtés au 31 Décembre chaque année.

L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont établis selon le modèle Autorisé.



Charges

Selon les activités de l'année 2018, les dépenses de l'association s'élèvent à un montant de **100.975,660 DT** qui correspond aux emplois suivants :

- Dépenses d'exploitation : **25.240,840 DT**
- Subventions d'exploitation : **75.734,820 DT**

Produits

Au cours de l'année 2018, les recettes de l'association s'élèvent à **79.514,920 DT**. Elles s'expliquent par les ressources suivantes :

Cotisations : **300 DT** correspond à la cotisation de 30 membres en 2018.

Produits d'activités : **16.321,660 DT** correspond aux frais de participation aux échanges des jeunes, service volontaire européen et don en nature.

Subventions d'exploitation : **62.893,260 DT** correspondent au total de subventions d'exploitation alloués à l'association suite aux appels à projets.

Résultat de l'exercice 2018 :

L'association clôture son exercice 2018 avec un compte créditeur de **11.663 DT** repartit comme suit :

Compte postale : **11.380,500 DT**

Caisse : **282,500 DT**



Association la Voix de l'Enfant Rural

3e étage immeuble IBN ARAFA route Tataouine Médenine

Site: www.aver-tunisie.com

Fb: association la voix de l'enfant rural

Email: voixdenfantrural@yahoo.fr

Tel: (+216) 75 647 594

